

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
JOURNAL DES QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS
ÉLUS DES PARENTS D'ÉLÈVES

23 novembre 2020

1. Thèmes institutionnels :

- Serait-il possible que la représentation des parents de chaque instance possède une adresse mail institutionnelle (personera, Conseils d'Établissement et d'École) et qu'une petite note d'information y faisant référence apparaisse dans le prochain bulletin d'information ?

Monsieur Valentin s'engage à ce que ce soit fait.

- A quelle fréquence sont prévues les réunions de régulation avec le CE ?
Il n'y aura plus de réunions de régulation comme telles. Les réunions du Conseil du second degré les remplaceront. Le Conseil du second degré sera réuni plus régulièrement et en amont des réunions du Conseil d'Établissement. L'idée est de traiter ce genre de questions dans ce conseil et d'y inviter des personnels enseignants qui présenteront leurs projets. Fréquence des réunions : 1 fois par période (5 fois/an). La même chose sera faite en Conseil d'École.
- Qu'en est-il du « Comité de Convivencia » ?
De la même manière que précédemment, l'idée est de combiner des conseils ou comités qui ont les mêmes objectifs dans un but d'efficacité. Le lycée travaille actuellement sur la coordination des comités. Dans le cas du « Comité de Convivencia », qui, entre autres, définit des actions de promotion et de suivi pour un climat scolaire harmonieux et statue sur des situations particulières de l'élève, il peut être combiné avec le Conseil de Discipline. Il en est ainsi, par exemple, pour le COPASST (Comité Paritario de Seguridad y Salud en el Trabajo) et le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) qui sont combinés au sein des mêmes réunions mais avec 2 procès-verbaux différents. En ce qui concerne le « Comité de Convivencia » et le Conseil de Discipline la composition des membres sera adaptée (représentants de l'école primaire) et la fréquence des réunions sera trimestrielle. Dans ce cadre sera repris le projet de climat scolaire sur la base de l'enquête réalisée par MM Debarbieux et Chaux.
- Est-il prévu de faire des élections des parents délégués de classe dans le secondaire ?
Les parents délégués sont désignés et non élus. Comme il existe une association de parents au sein du lycée, elle pourrait proposer au proviseur une liste de parents délégués, sachant qu'il doit y avoir 2 parents titulaires et 2 suppléants par niveau.
Pour l'année en cours, compte-tenu de la particularité de la rentrée, les professeurs principaux ont déjà organisé la nomination de parents délégués. Comme il manque encore des parents dans certaines classes, l'APA pourrait donc faire une proposition sur la base de ce qui a été fait par les professeurs et compléter dans les classes où il y a des manques.
- Dans le règlement intérieur du CE, il serait peut-être important de mettre un article sur la confidentialité des documents fournis si cette confidentialité existe, sauf pour les PV qui sont publiés.
Ce n'est pas nécessaire dans le sens où les documents sont publics et sont publiés une fois approuvés en annexes au PV des réunions.

2. Santé et citoyenneté

- Existe-il un protocole de suivi psychologique ?
Oui. Tous les 15 jours se réunissent les psychologues et infirmières selon le protocole. Celui-ci sera présenté aux parents d'élèves lors des réunions du conseil d'école et du conseil du second degré.
Entre 10% et 16% des élèves ont recours à un suivi psychologique qui pour la plupart conforte l'élève dans une situation d'échec scolaire alors que les raisons ne sont pas nécessairement psychologiques, elles peuvent être linguistiques par exemple. Il est donc nécessaire de continuer à travailler ce protocole.
- Nous savons qu'il y a eu des enquêtes de faites : quels en sont les résultats et les mesures prises face à ces résultats ? D'autres enquêtes sont-elles prévues ?
Il ne s'agissait pas d'enquêtes psychologiques mais d'entretiens individuels à destination d'élèves du second degré. Ils ont été réalisés par les CPE, AED et professeurs, non pas à des fins statistiques mais pour permettre un suivi et un accompagnement individuel des élèves dans la nouvelle modalité pédagogique.
Les entretiens concernaient certains niveaux de scolarité. À l'avenir, ils seront étendus à tous les niveaux de la scolarité secondaire. Les parents recevront une fiche synthèse de l'entretien.
- Est-il prévu de tester les enseignants et personnels du Lycée de manière régulière et récurrente ? Les élèves ?
Non sauf si il y a une suspicion de Covid. Depuis le 30/10/2020, 19 professeurs suspectés, 3 étaient positifs. 45 élèves sont suivis. Dans une classe de 5^{ème} un élève a été testé positif le 18/11/2020 et les parents des élèves de la classe ont été informés. Cette classe reviendra à l'école le 26/11/2020.
- Est-il prévu d'aborder une réflexion en classe avec les élèves du secondaire, sur la liberté d'expression et de conscience en relation avec les récents et tristes événements qui se sont passés en France ?
Oui, au début du mois de décembre, en classe, dans le cadre de la semaine des lycées du monde.
- En maternelle la visière sans masque serait permise ce qui ne semble pas être la meilleure barrière.
Ce thème sera traité demain en réunion du CE.

3. Santé, sécurité et communication

- À la suite des tirs aux abords du Lycée le 04/11/2020, nous avons des questionnements autour de la communication qui a été faite, qui a quelque peu effrayée les parents. (parent d'élève armé au Lycée). Quelles mesures ont-été prises à la suite de cet incident ?
Les professeurs vont proposer de voter une motion demain sur la position du lycée concernant l'usage des armes à feu. Les conseils de l'avocat pénaliste recruté par le lycée sont soit porter plainte ou, ce qui sera retenu, se porter « partie civile » pour faire valoir certains points de vue : 1/ Décret 2409 du 30 décembre 2019 du Ministère colombien de la défense nationale sur la prolongation de la suspension des permis de port d'armes à feu jusqu'au 31 décembre 2020, 2/ Les conditions d'usage de l'arme n'étaient pas réunies, 3/ mise en danger de la vie d'autrui en tirant sur un objet mobile. D'autre part le lycée, a mené une campagne sur Facebook chaque jour pendant une semaine, pour sensibiliser la communauté scolaire sur le sujet.

- Carnet de correspondance: certaines familles ont demandé que les élèves soient dispensés d'avoir leur carnet sur eux, en particulier quand ils sont à l'extérieur du Lycée. Etant donné la situation sécuritaire de la ville il n'est pas judicieux que les enfants s'exposent à se faire voler leurs affaires avec le carnet qui contient toutes les données de la famille.
Le lycée a besoin du carnet de correspondance pour vérifier l'entrée des élèves. Le thème sera plus largement développé demain en CE, par les CPE.
- Rumeurs sur des cas de Covid et cas avéré : ne faudrait-il pas communiquer au plus vite sur le sujet ?
Thème traité plus haut

4. Enseignement hybride

- Quels sont les résultats de l'enquête sur un possible passage en présentiel à partir du 23 novembre pour ceux qui ne l'était pas encore ? Toutes les demandes de retour en hybride avant l'enquête ont-elles été acceptées ?
Des retouches sur les emplois du temps en secondaire ont été faites. Dans la mesure du possible et dans la limite des places disponibles dans chaque classe, le lycée s'efforcera de répondre au souhait de toutes les familles. Le 19 janvier 2021 se ferait le retour en hybride pour ces familles.
- Qu'en est-il de la situation pour les emplois du temps en 1^{ère} et T^{ale} ? quels changements ont été faits ?
Il y a 19 enseignants à distance, ce qui complexifie énormément l'organisation des emplois du temps. Quand les élèves sont en classe et le professeur à distance il faut un assistant d'éducation (AED) pour surveiller les élèves. Souvent, plusieurs classes sont dans ce cas de figure il faut alors dans certains cas 8 à 9 AED, voire davantage, ce qui n'est pas envisageable.
Depuis le 23 novembre, des cours d'enseignement de spécialité en présentiel en classes de 1^{ère} et de Terminale sont réinstallés. Cette réorganisation des emplois du temps a eu un impact sur les emplois du temps des classes de 2^{nde} lorsque ce sont les mêmes professeurs qui interviennent dans ces deux niveaux de classe.
- Il semble qu'il y ait des difficultés avec Kosmos. Quelles solutions ont été apportées ?
Un comité numérique est en train de se mettre en place pour travailler sur le sujet. L'ENT Kosmos ne répond pas aux exigences de départ et le lycée travaille avec le prestataire pour que toutes les classes soient prises en compte de la maternelle à la T^{ale}. En attendant le cahier de texte de l'ENT est le seul outil de référence pour les professeurs où ils consignent les devoirs pour une meilleure clarté pour les parents et les élèves.
- Certains élèves ont des problèmes de connexion et d'autres peuvent être absents ; comme les cours ne sont pas enregistrés ils n'ont pas la possibilité de rattraper le cours. Quelles solutions pourraient être proposées ?
Les élèves doivent s'entraider comme ils le feraient en enseignement normal : photographier les notes du cours et les envoyer aux absents.
- En maternelle certaines familles dont les enfants sont restés à distance se plaignent de l'inégalité de l'enseignement en comparaison avec les enfants en hybride. Comme ce n'est pas le cas, il est important de communiquer avec les familles sur le sujet. Par ailleurs, nous

devrions réfléchir sur des outils à mettre en place pour une plus importante immersion linguistique.

Ce thème sera traité demain en réunion du CE.

- Au collège il semble qu'il y ait une trop grande disparité entre les classes. Certaines familles trouvent qu'il y a une trop grande charge de travail. Dans certaines classes de 6ème et 4ème par exemple, les élèves finissent à 17h30 et ont ensuite des devoirs. De plus il n'y a plus cours d'EPS. D'autres trouvent qu'il y a trop de « trous » dans l'emploi du temps....

Sur la disparité entre les classes, le lycée y travaille : la semaine dernière en Conseil Pédagogique, des améliorations ont été discutées. D'autres thèmes y ont aussi été abordés tels que : la dizaine d'élèves qui ne rendent pas les devoirs, le cadrage des équipes, le volume de travail demandé aux élèves, les temps asynchrones, le cahier de texte...

L'EPS ne peut se faire en présentiel à cause des mesures barrières.

Des activités Fab Lab seront proposées à partir de la fin du mois de janvier (sur les mercredis et samedis après-midi ?). Ce sont des activités construites autour de tâches complexes, de manière ludique, en français. Elles composent les stratégies pour développer des compétences en langue et en vue de préparer l'université.